

hommes, et d'y tenir un portier et un arquebusier. L'office de capitaine de Cozon et d'Albigny fut donné à Humbert d'Albon, seigneur de Pollionay.

Guillaume de Thurey, après avoir lutté plus d'une fois contre son Chapitre et contre l'autorité royale, eut aussi à s'opposer aux prétentions de l'empereur Charles IV. Ce monarque tenta, mais en vain, de faire valoir le droit qu'il prétendait avoir de nommer à un canonicat vacant dans l'Eglise de Lyon, et d'obliger l'archevêque à lui prêter foi et hommage pour les terres du diocèse de Lyon situées dans l'ancien royaume de Bourgogne (1).

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur la vie et les actions de Guillaume de Thurey, qui passa à une meilleure vie le 12 mai 1365; Il fut inhumé dans le chœur de son église, devant le grand autel, et l'on voit encore sur plusieurs vitraux ses armes, de gueules, au sautoir d'or (2).

A. P.

(1) En 1363, la rente noble du Comté de Lyon était affermée 1,400 florins d'or. Le florin valait alors environ 24 sous. *Actes capit.*

(2) Guichenon, *Bresse*, 3^e partie, p. 317; le même, *Hist. de Savoye*, Preuves, p. 208; P. de Lumina, *Hist. de l'Eglise de Lyon*, p. 336.